



## **APPEL D'OFFRES**

**PR-20180515**

Avis est par le présent donné que la Ville de Beauceville, comté de Beauce-Nord recevra des soumissions aux conditions énumérées ici-bas :

TRAVAUX: **TRAVAUX DE PAVAGE, RESURFAÇAGE ET RAPIÉÇAGE**  
**Saison 2018**

SOUSSIONS:

Sont admis à soumissionner, les entrepreneurs qui sont détenteurs d'un permis de la Régie du Bâtiment et certifié à la norme ISO 9001 (2000).

Pour être considérée, toute soumission devra être conforme aux documents de soumissions et accompagnée des documents énumérés ci-après:

1. Une copie de licence d'entrepreneur;
2. Copie d'enregistrement ISO 9001 (2000) et permis de la Régie du Bâtiment;
3. Annexe « B » et annexe « C » complétées et signées;
4. Cautionnement de soumission représentant 10% du montant de la soumission valide pour une période de soixante (60) jours à compter de l'ouverture;
5. Attestation de Revenu Québec; Lettre d'engagement et attestation d'assurance;
6. Résolution de la compagnie;

Les formules de soumission et les documents faisant état des conditions à respecter ou à connaître sont contenus dans le document qui est disponible en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600 ou en consultant le site web [www.seao.ca](http://www.seao.ca). Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Les soumissions seront reçues, sous pli cacheté en **deux copies**, dans une enveloppe portant la mention "**Soumission pour travaux de pavage, resurfaçage et rapiéçage, saison 2018**" au bureau de la soussignée à l'Hôtel de Ville, 540, boulevard Renault, Ville de Beauceville, G5X 1N1, **au plus tard à 11:00 heures** (heure en vigueur localement) le **31 mai 2018**.

La Ville de Beauceville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions déposées.

Donnée à Beauceville, Beauce-Nord, ce 16 mai 2017  
Madeleine Poulin  
Greffière